

Racisme, antiracisme et gauche radicale : enjeux d'un contre-discours polémique

Émilie Devriendt et Marion Sandré

Université de Toulon

1. Introduction

Le 31 octobre 2015 a eu lieu à Paris une « Marche de la dignité » (aussi nommée « Marche de la dignité et contre le racisme »), à l'appel du collectif de la Marche des Femmes pour la Dignité (MAFED)¹. Le texte de l'appel inscrit cette manifestation dans la continuité des révoltes survenues dans « toutes les banlieues de France pendant des semaines » en réponse à « une tragédie mettant en cause des fonctionnaires de police », survenue en octobre 2005 à Clichy-sous-Bois : la mort des deux adolescents Zyed Benna et Bouna Traoré. L'appel se revendique également de la filiation de lutte de la Marche pour l'égalité, organisée en 1983 par « des jeunes issus de l'immigration postcoloniale » pour dénoncer les violences policières à leur encontre. La Marche de 2015 se présente ainsi comme une réaction collective, organisée par les premières personnes concernées :

C'est pourquoi comme il y a 30 ans, comme il y a 10 ans, contre l'humiliation quotidienne, contre le mépris, contre l'islamophobie, la négrophobie, la romophobie, galopantes, contre les crimes policiers, s'impose une nouvelle marche : la Marche de la dignité. Notre réaction puissante, organisée, confiante est la seule façon d'enrayer notre écrasement collectif annoncé. (Extrait de l'appel)

L'organisation puis la tenue de cette Marche ont suscité un certain nombre de réactions critiques, voire franchement hostiles, émanant notamment de

¹ Disponible à l'adresse : <https://marchedeladignite.wordpress.com/>

Comment citer ce chapitre :

Devriendt, É. & Sandré, M. 2019. « Racisme, antiracisme et gauche radicale : enjeux d'un contre-discours polémique ». In: Françoise Sullet-Nylander, María Bernal, Christophe Premat & Malin Roitman (eds.), *Political Discourses at the Extremes. Expressions of Populism in Romance-Speaking Countries*. Stockholm Studies in Romance Languages. Stockholm: Stockholm University Press, pp. 301-320. DOI: <https://doi.org/10.16993/bax.o>. License: CC-BY

personnalités médiatiques ou politiques, en particulier à droite et à l'extrême droite, mais aussi – ce qui peut sembler plus inattendu – émanant du milieu de la « gauche radicale »², principalement parisienne, où s'est développée la polémique qui nous intéressera ici exclusivement. Les textes qui constituent cette polémique ont été publiés ou republiés soit sur des plateformes d'information alternative (le réseau des *Indymédia*, en particulier *Indymédia Nantes*, *Paris-luttes info*), soit sur des sites de référence pour l'une ou l'autre des mouvances impliquées (en particulier *Non Fides*, base de données anarchiste qui a diffusé la quasi-totalité des textes figurant dans notre corpus). Nous avons choisi ces trois sites en particulier³, chacun des trois mentionnant au moins une fois les autres en tant qu'acteurs impliqués dans la polémique. Ces sites peuvent avoir deux fonctions : soit publier des textes originaux, soit relayer des textes publiés sur d'autres sites. Dans un premier temps, nous avons retenu seize textes consacrés à la Marche, certains pour la défendre, d'autres pour s'y opposer. Si *Paris-luttes info* (désormais PLI) et *Indymédia Nantes* (désormais IMN) ont diffusé des textes représentatifs des différents positionnements, *Non Fides* (désormais NF) est ouvertement de parti pris et comporte une rubrique spécifique – intitulée « contre toute forme de racisme-racialisme-“racisation” » – qui ne relaie que les points de vue hostiles à la Marche, qualifiée de « manif racialisiste », ou encore de « première initiative racialisiste à prétention massive et nationale »⁴.

Après avoir étudié l'ensemble de la polémique, nous avons choisi de nous concentrer ici sur dix textes publiés dans cette rubrique⁵, donc

² Nous désignons ainsi par commodité des individus ou groupes évoluant dans et se revendiquant des mouvances d'extrême-gauche extraparlamentaire, anarchistes, communistes ou autonomes. Cf. Pereira (2010).

³ Disponibles aux adresses : <https://nantes.indymedia.org/>; <https://paris-luttes.info/>; www.non-fides.fr/

⁴ Une note des éditeurs, parue le 8/10/2015 dans le chapô du texte « Tiens, ça glisse... ou comment, à trop s'approcher de la race, on finit par tomber dedans (et son matérialisme avec) », explique la genèse de cette rubrique : « NdNF : Si nous ne partageons pas le point de vue strictement communiste de cette critique, nous partageons la nécessité de critiquer la dérive racialisiste des milieux en question et saluons les camarades pour leur travail sérieux (mais drôle) de défrichage. *Viendront dans les mois qui viennent des dossiers critiques du racialisme, de la question de l'islamophobie, etc. d'un point de vue anarchiste*, et sus à celles et ceux qui, par démagogie, par lâcheté, facilité et par opportunisme ferment les yeux (et la bouche) face à la tragique orientation racialisiste, “déconstruite” et post-moderne actuelle des choses. » (Nous soulignons)

⁵ À une exception près – le texte 5, que nous avons conservé dans la mesure où il s'agit d'un échange dont une partie a été publiée dans cette rubrique (texte 3).

opposés à la Marche et combattant l'idéologie dite « racialisiste » ou « identitaire ». Ces textes ont été publiés soit avant, soit après la Marche (pour 4 d'entre eux), et ont pour la plupart été recensés sur PLI et IMN, certains ayant néanmoins été censurés⁶. Ils sont signés par des groupes se revendiquant tantôt du communisme antiautoritaire, tantôt de l'anarchisme et/ou de l'antiautoritarisme⁷. Tous les textes du corpus s'inscrivent dans le genre de la littérature « de combat » qu'on pourrait qualifier de pamphlétaire (Angenot 1982) et que nous abordons en suivant la définition/modélisation du polémique proposée par Amossy (2014). Selon cette auteure, la polémique constitue une « modalité argumentative », « fortement agonique », et « qui traverse les genres »⁸ (2014 : 55). Amossy dégage par ailleurs trois « [s]pécificités argumentatives de la polémique : dichotomisation, polarisation, disqualification de l'autre – et de manière secondaire : violence verbale, pathos » (*ibid.*). La dichotomisation consiste en la « mise en opposition de deux options antithétiques [qui] s'excluent l'une l'autre » (*op. cit.*, p. 56). Les deux positions antagonistes sont concrétisées par des acteurs sociaux, les individus ou groupes concrets qui soutiennent ces discours, les incarnent : c'est ce qui définit la polarisation. Avec la disqualification, « [l]'opposant [...] fait figure d'adversaire à confondre, voire à délégitimer » (*op. cit.*, p. 62), au moyen de procédés argumentatifs variés tels que l'usage d'un vocabulaire fortement axiologique et dépréciatif, des figures de l'antithèse et de l'hyperbole, de l'ironie, d'arguments *ad personam*, etc.

Nous chercherons à montrer comment des groupes politiques qui s'opposent à toute forme d'oppression et combattent le racisme défendent une posture *contre* d'autres groupes ou initiatives émanant *grosso modo* du même milieu, et quels sont les enjeux de leur argumentation. Notre approche en analyse du discours sera qualitative

La liste complète figure en annexe, accompagnée de statistiques indicatives relatives à chacun des textes.

⁶ S'agissant d'IMN, les archives ouvertes de la liste de modération permettent de consulter les textes et débats ayant abouti à la censure.

⁷ Si certains pourraient être nommés « gauchistes » par leurs ennemis politiques, en particulier de droite, ce désignant ne leur est pas réservé : *gauchiste* étant systématiquement un hétérodésignant dépréciatif, eux-mêmes sont susceptibles de l'employer – en particulier les anarchistes – pour disqualifier ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis au sein même de la « gauche radicale », parce que se réclamant d'autres références idéologiques et politiques.

⁸ Ce qu'illustrent bien les textes de notre corpus : chapô (textes 1, 9), communiqué (textes 2, 6, 8), « lettre ouverte » (textes 3, 5), affiche (texte 9), brochure (textes 4, 10).

et privilégiera l'entrée lexicale, et plus particulièrement les faits de nomination.

Les deux parties suivantes se concentrent chacune sur un trait définitoire du discours polémique selon Amossy (2014) : (2) polarisation, à travers la désignation des acteurs et (3) dichotomisation, à travers les enjeux liés à certaines catégories idéologiques. Le troisième trait définitoire sera traité à l'intérieur de ces deux parties : chacune fera état des procédés de disqualification mis en œuvre, et, le cas échéant, des marques de violence verbale associées.

2. Polarisation : désignation des acteurs sociaux impliqués dans la polémique

Dans la polarisation, les deux positions antagonistes sont concrétisées par des acteurs sociaux, les individus ou groupes concrets qui soutiennent ces discours (Amossy 2014). Cela répond donc à une structure actantielle, organisée autour de trois rôles (déjà définis dans Plantin 1996 : 12) :

- Le Proposant (défenseur de la position avancée)
- L'Opposant (adversaire de cette position)
- Le Tiers (auditeur-spectateur de la confrontation appelé, le cas échéant, à prendre position)

Ces trois rôles – surtout le premier – sont présents discursivement dans les textes du corpus, les formes de désignation du Proposant visant à le disqualifier (au sens d'Amossy) pour construire, en miroir, la valorisation du camp de l'Opposant, et pour emporter l'adhésion du Tiers. L'objectif de la polarisation est d'opérer un regroupement par identification pour renforcer le groupe face à un ennemi commun.

2.1. Auto-désignation de l'Opposant

Il s'agit des auteurs des textes retenus, qui s'opposent aux organisateurs de la Marche. Si, comme l'indique Amossy (2014 : 59), « [l]a polarisation [...] pose un “nous” face à un “ils” », ce « nous », dans notre corpus, ne se construit que très rarement par des désignations explicites.

Soulignons tout d'abord que tous les textes ne sont pas signés. Quand ils le sont, la signature correspond à un groupe constitué pour l'occasion, dont la nomination constitue une marque supplémentaire de

positionnement dans le cadre de la polémique : « Anarchistes contre le racialisme » (texte 4) ou « collectif identité j't'emmerde » (texte 8) ou « Cassandre » (texte 10). Dans un cas, le pseudonyme a été explicité a posteriori (« Collectif Identité j't'emmerde, plus communément appelé GARAP⁹ »). Hormis ces signatures, les textes comportent peu d'auto-désignations. Leurs auteurs se présentent explicitement à deux reprises seulement, comme dans l'exemple suivant :

(1) **Nous** sommes de plus en plus nombreux aujourd'hui d'horizons relativement variés, **révolutionnaires, anarchistes, communistes anti-autoritaires, militants**, entre autres, des luttes de l'immigration, épris sans doute davantage d'émancipation que de dignité et de justice, à s'opposer à la récupération en cours et à refuser la proposition politique portée par cette initiative (Texte 3)¹⁰.

Cette caractérisation est importante pour notre propos. En effet, elle oppose deux paradigmes que nous aborderons plus en détail dans la section 3 : celui de l'« émancipation », qui s'inscrit dans la tradition du mouvement ouvrier, libertaire (anarchiste) et/ou anticapitaliste, et celui de la « dignité », qui renvoie pour les auteurs de nos textes à une revendication identitaire de reconnaissance constituant le cœur d'une idéologie et d'un projet politique qu'ils entendent démasquer et combattre en ce qu'elle constitue selon eux une forme de racisme¹¹.

Il reste que, comme on l'a indiqué, ces auto-désignations sont rares. Le « nous » se construit plutôt en miroir : c'est tout ce que n'est pas « eux ».

2.2. Hétéro-désignations et adresses au Tiers

S'il est assez peu représenté discursivement, ce rôle est d'autant plus important qu'il renvoie à la principale visée argumentative du corpus, laquelle consiste à démasquer les véritables enjeux idéologiques et politiques de la Marche, comme l'indiquait notamment l'exemple (1). Ce faisant, il s'agit d'éclairer les destinataires des textes, *i.e.* les militants du

⁹ Groupe d'Action Pour la Recomposition de l'Autonomie Proletarienne.

¹⁰ Sauf indication contraire, la graphie originale a été respectée. Le gras souligne les occurrences analysées.

¹¹ Notons ici que certains travaux en SHS définissent quant à eux cette logique d'« identification raciale » en tant qu'opposée à celle de l'« assignation raciale » : il s'agit en cela pour eux d'une forme non raciste de « racialisation » (voir Fassin 2010 : 159). Le point de vue de l'Opposant dans notre corpus se définit de fait ponctuellement de manière explicite contre les discours universitaires contemporains consacrés à la « question raciale ».

même milieu, ceux qui se seraient « égarés » en participant à la Marche sans comprendre les véritables enjeux de cette manifestation.

Les textes s'adressent parfois à eux indirectement, sous la forme d'une délocution, comme dans ce titre :

(2) Lettre ouverte à **ceux qui pensent que participer à la Marche-de-la-dignité-contre-le-racisme-avec-le-soutien-d'Angela-Davis** n'est pas un problème (Texte 3)

Il s'agit ici d'informer, avant que la Marche ait lieu, sur les véritables visées de cette manifestation. Le texte, sous forme de tract, se présente comme une mise en garde directement adressée à « ceux » qui représentent le rôle du Tiers. Ils sont ici désignés par cette formule nominale, marquée par les traits d'union, qui reprend les termes de l'Appel à la Marche. Ce procédé citatif répond à une visée divergente : les auteurs mettent ce discours à distance en l'associant, notamment, à une forme de stéréotypie propagandiste/publicitaire (inclusion dans le titre du syntagme « avec le soutien de »). Dans le texte lui-même, le Tiers est interpellé directement :

(3) Vous avez peut être prévu d'aller **marcher avec dignité contre le racisme le 31 octobre prochain** en répondant à l'appel porté par Amal Bentoussi. Vous n'avez peut-être pas prêté particulièrement attention au fait que cette initiative a été lancée par le Parti des Indigènes de la République ou vous avez renoncé à prendre en compte ce que cela signifie. (Texte 3, gras des auteurs)

L'utilisation du « vous » permet de poser explicitement le Tiers comme interlocuteur, afin de lui expliquer directement pourquoi le choix de participer à la Marche, à première vue peu contestable, devrait en fait les interroger politiquement. Avec la reprise des mots de l'Appel (en gras), on retrouve également un usage de dialogisme interdiscursif similaire à celui de l'exemple (2). Ceux que les mises en garde n'auraient pas convaincus sont ensuite mentionnés dans les textes postérieurs à la manifestation, désignés par le même pronom démonstratif que dans l'exemple 2 :

(4) **Ceux** qui étaient là « pour voir » ou qui, malgré ce qui avait été annoncé, en espéraient autre chose ont donc eu le loisir de se faire un avis. (Texte 7)

Après avoir fait le compte-rendu des participants et des messages véhiculés par la Marche, les auteurs anonymes de ce texte annoncent que leurs prédictions se sont vérifiées. Les enjeux de la polarisation sont

donc clairs : le Tiers est directement sommé de choisir son camp, et d'agir en conséquence. Reste que c'est le Proposant qui est massivement désigné dans le corpus, dans la mesure où il constitue l'objet principal du contre-discours que nous étudions.

2.3. Hétéro-désignation et caractérisation du Proposant

Ce rôle correspond à ceux qui ont appelé à la Marche et aux représentants de l'idéologie que leur attribuent les auteurs de notre corpus : pour ces derniers, ce sont donc des adversaires. Différents procédés sont utilisés pour les disqualifier.

2.3.1. *Les organisateurs et signataires de la Marche comme adversaires*

L'appel lancé le 8 mai 2015 est signé par Amal Bentounsi, au nom du collectif de la Marche des Femmes pour la Dignité (MAFED). Le texte présente également un grand nombre de signataires présentés en deux catégories :

- (a) une rubrique « en collaboration avec les personnalités et organisations de l'immigration et des quartiers populaires et /ou subissant le racisme » ;
- (b) une rubrique « avec le soutien de », où l'on retrouve des organisations et des personnalités engagées contre le racisme mais différenciées de celles de la première catégorie : s'y regroupent notamment des organisations syndicales ou politiques de gauche, des personnes issues de ces organisations, des artistes.

Au vu de ces signatures, la Marche apparaît assez consensuelle. Or les auteurs de nos textes entendent dénoncer son vrai visage : elle ne serait pas organisée par le MAFED, mais par le « Parti des Indigènes de la République¹² » (désormais PIR), qui figure dans la rubrique (a) précédemment citée. Le premier serait donc un prête-nom pour le second¹³:

¹² C'est d'abord un mouvement apparu en France en janvier 2005 avec le lancement de l'« appel des indigènes de la République », devenu « Parti » en 2010. Il se définit ainsi : « le PIR lutte contre toutes les formes de domination impériale, coloniale et sioniste qui fondent la suprématie blanche à l'échelle internationale. » (<http://indigenes-republique.fr/le-p-i-r/que-voulons-nous/>). Il peut être associé au paradigme de l'antiracisme postcolonial (voir Picot 2016), aussi appelé antiracisme politique.

¹³ Cette analyse repose en partie sur le fait qu'on retrouve les mêmes noms dans les signataires de l'Appel et ceux de la fête des 10 ans du PIR : <http://indigenes-republique.fr/8-mai-2015-le-pir-fete-ses-10-ans-avec-angela-davis-2/>

(5) Cette marche aurait **soi-disant été appelée par le MAFED**, un collectif de femmes « racisées » (c'est-à-dire issues de l'immigration non-européenne – et de ce seul fait victimes des discriminations racistes autoproclamées par principe, sans aucune prise en compte de leurs positions sociales), dont la porte-parole est Amal Bentounsi. Il n'y a plus besoin de démontrer que ce **collectif est une structure fantoche** et que cette marche a été appelée publiquement à l'occasion du dixième anniversaire du Parti des Indigènes de la République, en mai dernier. (Texte 10)

Avec seulement 6 occurrences dans le corpus, le MAFED est peu ciblé dans les textes. C'est bien le PIR qui cristallise les critiques.

2.3.2. Le PIR et sa « nébuleuse » comme adversaire principal

Le PIR est l'adversaire le plus fréquemment mentionné dans le corpus (90 fois), sous différentes formes : le sigle « P.I.R. » (38 occurrences), l'acronyme « PIR » (32 occurrences), le libellé intégral du Parti « Parti des Indigènes de la République » (5 occurrences) ou de l'ancien « mouvement des Indigènes de la République » (1 occurrence), des appellations tronquées : « les indigènes de la République » (3 occurrences) et « indigènes » (11 occurrences). Cette désignation est parfois guillemetée pour indiquer qu'elle est le fait de ce groupe lui-même. Le PIR apparaît donc comme le Proposant démasqué, en tant que porteur des idées véhiculées par la manifestation, et il est vu comme un agent de la « récupération en cours » et du « projet politique » dénoncés dans l'exemple (1).

Parmi les membres du PIR, certains sont mentionnés individuellement : il y a ainsi une personnalisation au moyen d'attaques *ad personam*, procédé courant dans la disqualification polémique. Le rôle du Proposant est alors représenté par une figure particulière, dont la principale est Houria Bouteldja, porte-parole de l'organisation. Elle est citée 19 fois, souvent sous la forme d'insultes explicites et/ou d'accusations relatives aux positions (à tout le moins) réactionnaires qui lui sont attribuées :

(6) Houria Bouteldja (porte-parole du PIR, et accessoirement **raciste et homophobe de service**) (Texte 2)

Houria Bouteldja, porte parole du P.I.R., coutumière des plateaux télé, de l'éloge de la famille, de l'ordre et de l'obéissance aux structures communautaires et à la religion, ainsi que des invectives antisémites, contre le métissage, homophobes et sexistes (Texte 3)

La critique du mouvement passe par l'attaque personnelle de sa porte-parole, dont les actions et les discours sont plus facilement identifiables.

Est également cité Sadri Khiari (surtout dans le texte 10), qui n'est pas signataire de l'appel, mais qui est considéré comme le « théoricien du PIR », au vu des ouvrages qu'il a publiés. Lui fait l'objet d'attaques non sur sa personne, mais sur ses écrits, perçus comme fondateurs de l'idéologie du PIR¹⁴.

Toutefois, le PIR n'est pas la seule cible. Toutes les organisations signataires de l'appel et au-delà tous ceux qui partagent les mêmes idées sont assimilés au camp adverse, dont le PIR ne constitue que le centre, autour duquel gravitent leurs « amis » ou « camarades » (texte 2). Cet amalgame des acteurs renvoie (a) à leur idéologie jugée commune, et (b) à la « proposition politique » qu'ils sont censés porter. Les catégories employées pour les désigner permettent de préciser ces deux aspects, que nous approfondirons dans la section 3, comme enjeux de la dichotomisation à l'œuvre dans le corpus.

a) Caractérisation idéologique

Les désignants qui reviennent de manière récurrente assimilent le Proposant à l'idéologie que lui assignent les auteurs de textes étudiés : parce qu'ils parlent de « race » ils sont considérés d'abord comme des « racialisé(s) », *i.e.* des adeptes de la « race » ou de ce qui est « racial » (43 occurrences de « racialisé(s) » – dont 16 dans le texte 10), ou comme des « racialis(a)teurs », *i.e.* ceux qui, littéralement, « racialisent » (2 occurrences)¹⁵. Ces mots peuvent être employés soit comme nom, soit comme adjectif. En tant que nom, ils désignent directement le groupe, en tant qu'adjectif, ils permettent de qualifier un nom représentant le groupe :

(7) Ne marchons pas avec les **racialistes** ! (Texte 9)

Cette marche a été une espèce de vitrine (et à servi à mesurer les capacités de mobilisation) de la galaxie **racialiste**¹⁶ (Texte 10)

¹⁴ Une telle différence de traitement entre ces deux figures militantes du PIR s'explique sans doute en partie par le fait qu'à la date où les textes du corpus sont écrits, le livre très controversé de Houria Bouteldja (*Les Blancs, les Juifs et nous : vers une politique de l'amour révolutionnaire*) n'est pas encore paru. La porte-parole du PIR s'exprime par ailleurs dans les médias dominants, ce qui n'est pas le cas Sadri Khiari.

¹⁵ Nous développons ces notions en 3.2.

¹⁶ Le nom *galaxie* pourrait ici faire écho à l'ouvrage *La Galaxie Dieudonné : pour en finir avec l'imposture* (de A. Déchot, J.-P. Gautier et M. Briganti, publié en 2011 aux éditions Syllepse), souvent cité dans la littérature antifasciste diffusée dans les milieux que nous étudions.

Cette désignation renvoie donc au dénominateur commun associé par l'Opposant à l'ensemble des personnes concernées : l'utilisation de ce concept de « race », perçue comme centrale dans l'idéologie du PIR. Le fait d'axer la critique sur ce point permet aux auteurs des textes de regrouper dans le rôle du Proposant d'autres groupes ou personnalités dont les positions sur ce sujet sont plus clairement identifiées comme racistes :

(8) Bouteldja, Dieudo, Tariq Ramadan, Soral : même combat ! (Texte 2)

Cette juxtaposition entre la première et les trois suivants, personnalités connues et controversées, à la fois objets et parties prenantes de nombreuses polémiques médiatiques, permet de pointer les accointances entre ceux qui sont directement visés par les textes et ces autres, que la Marche ne concerne pas directement mais qui leur sont liés par l'idéologie.

b) Caractérisation politique

Les catégories utilisées pour désigner le Proposant ne le sont pas au hasard : elles sont censées faire sens pour les destinataires des textes, militants s'inscrivant dans une tradition de pensée et de luttes associée à la critique des religions et à celle du capitalisme, autant qu'à celle du racisme.

Ainsi, une partie des désignants évoquant « le P.I.R. et la galaxie raciste/théocompatible » (Texte 10) relèvent de leur catégorisation religieuse, leur antiracisme étant dénoncé comme le masque d'un identitarisme religieux (c'est la religion musulmane qui est concernée). Cette question se concentre surtout sur certains signataires, notamment Tariq Ramadan, un des « soutiens » de la Marche, cité à 9 reprises, pour souligner ses accointances avec des groupes identifiés comme islamistes :

(9) Tariq Ramadan (et ses **Frères Musulmans**), maître du double langage et **partisan** d'un « moratoire » sur la **lapidation des femmes**. (Texte 4)

Ici la critique du religieux passe par la mention d'un individu et d'un groupe clairement identifiés sur la scène politique. Rappeler ces positions religieuses permet de placer le Proposant dans le camp de ceux qui prônent des idées jugées douteuses et réactionnaires au sein de la gauche radicale.

Cette critique constitue de fait un sous-ensemble de l'identitarisme dénoncé comme caractéristique du Proposant (cf. 3.2.2.). Les acteurs

adverses sont en effet désignés comme « iden(ti)taire(s) » (24 occurrences), mot utilisé à la fois comme nom et adjectif :

(10) Il serait plus utile de s'intéresser aux causes profondes de cette racisation de la société française menées par la gauche et la droite, l'extrême gauche et l'extrême droite. S'intéresser donc aux discriminations structurelles dont sont victimes ceux que les multiculturalistes et les **Identaires de gauche de tout poil** (dont le PIR n'est qu'une toute petite partie) prétendent représenter de façon démagogique. (Texte 5)

La catégorie d'« identitaire de gauche » constitue une forme d'alliance conceptuelle dans la mesure où « identitaire » renvoie à un désignant traditionnellement associé à une mouvance située à l'extrême droite¹⁷, d'où l'accusation de « falsification » eu égard à une tradition antiraciste censée être à l'opposé du spectre politique ainsi évoqué.

Enfin, si ces désignants renvoient principalement à la critique du paradigme identitaire de la « dignité » (cf exemple 1), certains, comme on l'a vu, font également sens en référence au contre-paradigme de l'« émancipation » issu de la tradition du mouvement ouvrier. C'est le cas des catégories religieuses analysées précédemment, et c'est aussi le cas des désignants axiologiques renvoyant à la lutte des classes, comme dans l'exemple suivant :

(11) ceux qui nous haranguent ici sont des charognards identitaires, des coteries politicardes, des businessmen, des valets **arrogants de la domination de classe**. Dans les traces des **liquidateurs de la lutte du prolétariat**, ces avides candidats à l'encadrement du troupeau nous appellent à marcher au pas d'un capitalisme revigoré grève à l'instauration d'un multiculturalisme auxiliaire du déchainement marchand (Texte 8)

Dans les milieux où sont diffusés ces textes, ces critiques sont censées porter et servir leur visée de disqualification. Outre la fonction argumentative associée au Tiers, les désignations étudiées contribuent à renforcer la radicalité critique de l'Opposant et disqualifier le Proposant non seulement comme ennemi politique, mais pour cette même raison, comme mystificateur de la lutte antiraciste, ou plus largement, anti-autoritaire et révolutionnaire. C'est ce que nous allons approfondir en examinant les phénomènes de dichotomisation idéologique à l'œuvre dans le corpus.

¹⁷ Nous étudions en 3.2.2 les emplois de cette notion dans notre corpus.

3. Dichotomisation et enjeux critiques de l'idéologie « raciale » associée à la Marche

Les premières lignes du texte 8 *Marche au pas* résument bien le positionnement de l'Opposant, dont nous allons approfondir l'étude, engagée dans la section précédente :

(12) A priori, condamner une « marche de la dignité et contre le racisme », c'est être du côté des indignes et des racistes. C'est un peu comme approuver la faim dans le monde, l'injustice, la guerre, les crimes policiers... Cette manifestation n'est pourtant qu'une grosse arnaque qu'il faut dénoncer. (Texte 8)

Il s'agit, pour les auteurs, de prendre le risque de défendre « des positions à contre courant » (texte 5) – ce qui les situe en marge dans le champ de l'antiracisme pratiqué traditionnellement à gauche et à l'extrême-gauche – pour, comme on l'a vu dans la section 2, démystifier ce qui est selon eux la véritable nature de la Marche et pointer les contradictions où se fourvoient ses soutiens se revendiquant de ce milieu.

3.1. Un contre-discours visant à démystifier le discours antiraciste de la Marche

Cette démystification consiste à révéler un paradoxe – qui est une figure majeure dans le discours polémique que nous étudions : cette Marche de la dignité – qui se dit antiraciste – serait en fait raciste. Ce dévoilement entend ainsi faire apparaître une confusion et donc une reconfiguration des frontières politiques classiques entre (extrême) gauche et (extrême) droite, ce qui, comme on a pu commencer à le voir dans la section 2, complexifie la polarisation mentionnée par Amossy si on rapporte la polémique aux catégorisations politiques habituelles. On voit par ailleurs en quoi ce dévoilement peut contribuer à disqualifier le discours du Proposant. Le titre du texte 4 est à ces deux égards explicite : « Nique la “race” ! Ou comment éclatent les frontières entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche du pouvoir » (voir aussi notre section 2.3.).

Dans notre corpus, l'argumentation prend pour terrain l'idéologie et donc les discours associés au Proposant – et porte plus particulièrement sur les concepts, sur les catégories qu'il utilise. La dichotomisation entre Opposant et Proposant s'opère ainsi principalement entre ceux qui emploient et ceux qui rejettent les catégories associées au champ lexico-sémantique de la « race »¹⁸. À cet égard, le sous-titre suivant formule une alternative explicite quant à la dichotomisation en jeu :

¹⁸ Voir Devriendt, Monte, Sandré (2018).

(13) Contre le racisme ou pour les races ? (Texte 10, sous-titre de la première partie)

De même, la conclusion du texte 4 (*Nique la race...*), signé « Anarchistes contre le racialisme », rend bien compte de l'assise idéologique de la polarisation étudiée dans la section précédente :

(14) A l'heure où les frontières entre extrême-droite et extrême-gauche n'avaient pas été aussi floues que depuis la Belle Époque et les thèses immondes de Gobineau sur l'inégalité (et l'existence !) des races, le simple fait que nous ressentions le besoin de ré-exprimer de telles banalités (que les races n'existent pas) à l'occasion d'une manifestation prétendument « anti-raciste », devrait être un signal d'alarme assez fort.

L'heure est grave, et nous insistons :

Il n'y a pas de races, seulement des racistes !

Contre toute forme de racisme-racialisme-“racisation” (Texte 4)

Le slogan final (« Il n'y a pas de races, seulement des racistes ! (Texte 4, 7 et 10) »), qui connaît deux variantes dans le corpus – « Il n'y a pas de races, seulement des racialistes (Texte 6) », « Les races n'existent pas, seulement les racistes ! (Texte 9) » – illustre à la fois les enjeux argumentatifs liés à la catégorie de « race » que nous venons d'illustrer mais aussi, et c'est ce qui constitue l'objet principal des analyses suivantes, l'assimilation contre-discursive de cette catégorisation à une idéologie, définie comme « racialiste ».

3.2. Critique du « racialisme » comme idéologie raciste portée par la Marche de la dignité

Dans l'ensemble des textes que nous avons étudiés, le mot *racialisme* et son dérivé *racialiste* (en emploi adjectival ou nominal comme on l'a vu) sont des mots spécifiques aux discours de l'Opposant – à tel point que le Proposant désigne parfois du nom d'« anti-racialistes » les auteurs des textes contre la Marche¹⁹.

¹⁹ Il faudrait pouvoir mettre en rapport ces usages lexicaux avec l'histoire du concept de racialisme, mais cet objet dépasse le cadre de la présente étude. Pour une définition scientifique, voir notamment Bessone (2013 : 47) à propos des théories raciales des XVIIIe et XIXe siècles : « On appelle [...] théorie raciale au sens strict ou racialisme, selon la terminologie de K. A. Appiah, la doctrine selon laquelle les caractéristiques physiques, psychologiques et culturelles de chaque race sont reliées entre elles et sont mutuellement déterminées par un ensemble distinct de traits et de tendances héréditaires constituant une essence raciale. Une doctrine racialiste peut ne pas être raciste car on peut théoriquement soutenir qu'il existe une essence raciale sans soutenir que les races constituent une hiérarchie de statuts moraux. En revanche,

Le texte 10 est assez représentatif de l'emploi de ces mots, dès son titre : « Quelques considérations sur la récente mode racialisiste [...] ». Son propos est de montrer que cette mode n'est pas si nouvelle, de manière à associer les « racialisistes », moyennant quelques variantes, à la mémoire historique et discursive du racisme avéré²⁰. C'est entre autres ce que montre l'exemple suivant, qui constitue aussi un énoncé définitionnel (Riegel 1990) de la notion de racialisisme selon les auteurs du contre-discours étudié :

(15) Je pense qu'on peut appeler « racialisistes » les groupes et penseurs qui veulent remettre à l'ordre du jour et utiliser à des fins politiques la « théorie des races », c'est à dire l'idée (qui remonte au moins au XVIIIe siècle) que les êtres humains se déclinent en races différentes. La nouveauté, par rapport au vieux racisme « biologique » (qui se base principalement sur le phénotype de chaque être humain), est qu'ils appuient plus sur un « différentialisme » culturel. Ces partisans du racialisisme politique portent en effet l'hypothèse de l'irréductibilité et de l'incompatibilité de certaines spécificités culturelles, nationales, religieuses typiques des différents groupes humains, qui seraient donc destinés à rester séparés par des barrières étanches. Même si ces personnes sont issues de l'extrême gauche, il partagent donc là la même base conceptuelle que les racistes d'extrême droite. Pas étonnant donc, que leurs discours aient des relents carrément racistes et réactionnaires. (Texte 10, note 1)

De fait, *racisme* et *racialisisme* sont peu différenciés dans ce texte, et l'on voit ici que le « racialisisme » constitue pour les auteurs une forme de racisme apparentée au racisme dit « différentialiste » (c'est à dire fondé sur un essentialisme naturalisant les différences « culturelles »)²¹. C'est

toute théorie raciste est racialisiste ». Nous revenons avec l'exemple (15) et les suivants sur la définition du racialisisme qui se dégage des textes de notre corpus.

²⁰ Le rapprochement analogique entre la situation contemporaine et des situations passées associées à la mémoire collective des crimes racistes est récurrent dans le corpus, qu'il s'agisse des textes ou de leurs illustrations sur NF. S'agissant des illustrations, deux configurations peuvent en effet être dégagées : soit elles renvoient à des discours racistes historiquement et politiquement reconnus comme tels par toute forme d'antiracisme (e.g. la photographie d'un écriteau « No dogs and Chinese are allowed »), soit elles fonctionnent comme des citations graphiques de l'idéologie combattue (e.g. la photographie de la couverture du dernier livre d'Houria Bouteldja, mentionné en note 14, que les auteurs considèrent comme antisémite).

²¹ Le racisme différentialiste a été analysé dès les années 1980 (voir notamment Taguieff 1987, Balibar 2005, Bessone 2013) : « Si le discours du racisme biologique est universaliste et d'abord inégalitaire, posant une hiérarchisation stricte entre des races comme types figés [...], le racisme différentialiste, paradoxalement, repère et valorise, voire sacralise les différences » (Bessone 2013 : 130).

ce que nous allons voir en envisageant les deux principaux traits qui se dégagent des énoncés définitionnels attestés dans le corpus : le « racialisme » comme (1) racisme inversé et (2) identitarisme.

3.2.1. Le « racialisme » comme racisme inversé

Cette inversion oppose, dans le contre-discours étudié, racisme *subi* et *revendiqué*, comme deux formes symétriques de racisme²² :

(16) Le racialisme est en effet le frère jumeau du racisme, mais avec le signe de valeur inversé. Je subis le racisme à cause de mon aspect physique ou autre ? À quoi bon lutter contre le racisme en affirmant quelques simples vérités, comme le fait que les races n'existent pas, mais sont des inventions tellement utiles aux différents pouvoirs pour garder la main sur les exploitées ? Mieux vaut, nous disent certains intellectuels relativistes qui croient vivre dans les ghettos des États-Unis de l'après-guerre, accepter ces discours immonde/immondes ? ou ?, affirmer la séparation des uns des autres selon des lignes raciales. Il suffit juste, pour se différencier du Ku Klux Klan, de maintenir que « black is beautiful » tout en reprenant le fond de leur concept de « suprématisme blanc » (vous pouvez remplacer le classique américain « blanc » par n'importe quelle identité, plus ou moins réelle, plus ou moins fantasmée et le jeu est fait !) ou, encore mieux, de demander des flics issus des minorités, des patrons « racisés », des juges communautaires (quant aux « religions des opprimées » il y en a déjà pas mal !). (Texte 10)

L'analyse qui précède contredit d'autant plus la *doxa* antiraciste qu'elle consiste à disqualifier un retournement de stigmatisme (la fierté Noire du slogan *Black Power* « Black is beautiful »), mécanisme habituellement conçu comme moyen d'affirmation politique des groupes opprimés et, en tant que tel, le plus souvent valorisé dans les discours antiracistes et/ou libertaires au sens large. La logique de cette « inversion » se trouve étroitement liée au second trait définitionnel du « racialisme » que l'on peut dégager des critiques du corpus.

3.2.2. Le « racialisme » comme identitarisme

Selon ces critiques, le « racialisme » est assimilé à un identitarisme, et l'adjectif *identitaire* figure dès lors comme un hyperonyme de *racialiste*.

²² Cette symétrie postulée entre groupe dominant et groupe dominé semble confirmer que les « anti-racistes » entendent dénier aux acteurs de l'antiracisme politique le statut même de groupe dominé, seule la dimension de classe étant pour eux pertinente pour envisager les rapports sociaux d'oppression (voir *infra* notre section 3.2.2).

Ainsi, cet identitarisme inclut potentiellement plusieurs « catégories du pouvoir » (dont la religion comme on l'a vu), outre celle de « race » ciblée en tant que telle par les « anti-racistes » – ce qui rejoint la définition du « racisme » comme racisme différentialiste illustrée par l'exemple (15). Dans les discours étudiés, au positionnement libertaire revendiqué, toutes les identités en soi sont évaluées négativement, comme catégories d'oppression – et à plus forte raison les « cases raciales » :

(17) Les racistes, ces récupérateurs de gauche du racisme, veulent, tout comme les racistes tout court, insérer les individus avec leurs unicités dans des cases : les races. Ces cases raciales sont censées découper l'ensemble de l'humanité selon des critères anthropomorphiques ou culturels. (Texte 10)

Comme on l'a vu précédemment, racistes et antiracistes « racialistes » sont ainsi renvoyés à une même logique. La logique identitaire du discours antiraciste de la Marche et de ses soutiens ou organisateurs, et en particulier le PIR, se trouve en outre assimilée à celle du pouvoir oppresseur, comme le dénonce également un collectif au pseudonyme *ad hoc*, « Identité J't'emmerde », dans une perspective non seulement « antiracialiste », mais également anticapitaliste – la dimension axiologique de l'extrait participant là encore de la disqualification de l'adversaire :

(18) Les organisateurs de cette manifestation ne s'arrêtent pas à des analyses erronées et de fausses solutions. Ils participent activement à **répandre la lèpre identitaire parmi les prolétaires**, ce qui arrange la bourgeoisie dont l'une des stratégies permanente consiste à diviser les exploités pour mieux les soumettre. Bouteldja se satisfait publiquement que plus personne ne parlerait de classe sociale dans les « quartiers ». Une telle affirmation en dit long sur la caution que cette hipster homophobe, raciale et intégriste religieuse porte à l'ordre en place. C'est aussi là le but non déclaré de la nébuleuse identitaire dont elle fait partie : **chasser la conscience de classe pour mieux fabriquer une identité religieuse, raciale, culturelle**, sur laquelle les filiales françaises de l'organisation d'extrême-droite la Confrérie des Frères musulmans (CMF, UOIF, et dont l'une des stars est Tariq Ramadan) ainsi que toute une petite bourgeoisie électoraliste et pro Union européenne comptent capitaliser. **L'identité est dès lors une véritable geôle que vise à régenter de nouveaux interlocuteurs de l'Etat.** (Texte 8)

La dichotomisation en jeu contribue ainsi non seulement à critiquer une idéologie jugée réactionnaire mais, comme on l'a vu dans la section 2, à dévoiler un « projet politique » ici présenté comme « but non déclaré » des discours antiracistes combattus, dès lors doublement démystifiés : comme entreprise de collaboration de classe (contradictoire avec leur

positionnement revendiqué à l'extrême-gauche), et comme discours essentialisant « mixophobe » (Taguieff 1987) et hiérarchisant. S'agissant de ce second point, on débouche en effet sur la critique paradoxale du positionnement antiraciste des « racialistes » – avec la démystification d'un antiracisme « communautarisé » :

(19) De l'habituel racisme au singulier contre lequel on propose de marcher dans le titre, on passe, à la fin du texte d'appel, aux **racismes au pluriel**, déclinés ainsi : « l'islamophobie, la négrophobie, la rromophobie galopantes », il ne manque que l'évocation du « philosémitisme d'état » pour retrouver à l'identique les déclarations plus que contestables de la porte-parole du P.I.R., à Oslo par exemple. D'ailleurs, dans la présentation des signatures de l'appel on sépare et on hiérarchise les « femmes racisées », puis les stars et « personnalités », puis les « associations de racisées », enfin les « soutiens » qui sont les **personnalités et groupes non racisés ou qui ne sont pas cités à ce titre**.

On marchera donc ce jour-là pour la promotion d'un **anti-racisme repeint aux couleurs de la race**. (Texte 3)

Cette rhétorique de la démystification nourrit autant la dichotomisation que la disqualification du Proposant, comme on l'a vu dans la section 2, et l'usage des citations extraites du texte d'appel de la Marche renforce ici la dimension polémique du discours étudié : contre la thèse de l'adversaire, il s'agit de retourner cette thèse même, pour en faire apparaître les implicites et les contradictions²³.

3.3. Le « racialisme » comme enjeu de reconfiguration du camp de la gauche radicale antiraciste

Tel quel, le contre-discours étudié entend définir une véritable reconfiguration du camp antiraciste, comme l'indiquaient déjà les éléments de polarisation analysés dans la section 2. En l'occurrence, la thèse de l'éclatement des frontières entre extrême-gauche et extrême-droite aboutit à situer à l'extrême-droite une organisation d'extrême-gauche se revendiquant de l'antiracisme politique, le PIR (et ses alliés supposés) :

(20) Aujourd'hui, il n'est plus possible de nier que, par exemple, les **Indigènes de la République ont rejoint les thèses racialistes de l'extrême-droite**, ou bien pour le dire simplement : qu'ils ont rejoint l'extrême-droite pour y former une nouvelle tendance qui ne diverge d'avec les autres que sur un

²³ C'est également ce fonctionnement qui prévaut dans les citations graphiques évoquées dans notre note 20.

seul point : un vieux fond de commerce gauchiste et l'inversion des schémas racistes ordinaires, mais toujours les mêmes vieux schémas pourris de l'intérieur, c'est-à-dire la race, et le plus souvent, l'homophobie, le sexisme et la haine du « juif ». (Texte 4)

On comprend ainsi l'enjeu politique du positionnement de l'Opposant dans cette polémique : il ne s'agit pas seulement de se démarquer par des « positions à contre-courant » au sein d'un même milieu (celui de la gauche radicale et antiraciste), mais de se dissocier radicalement d'une idéologie et d'une stratégie politique jugées réactionnaires, et même contre-révolutionnaires, et des acteurs qui les portent. En d'autres termes, de désigner des ennemis politiques à part entière, et non simplement d'opposer une thèse contradictoire relativement à une même question.

4. Conclusion

Notre objectif était de travailler sur la question de l'(anti)racisme, souvent liée à des discours se positionnant aux extrêmes politiques. En choisissant cette polémique, constituée de discours émanant de groupes évoluant dans les milieux de la gauche radicale, nous voulions interroger les enjeux d'une argumentation cristallisée autour d'une certaine définition du racisme, paradoxalement appliquée à des acteurs de ces mêmes milieux.

Dans cette étude inscrite dans la continuité d'autres travaux en analyse du discours, nous pensons, ce faisant, avoir mis en évidence, dans un corpus inédit, à la fois la complexité des usages de la notion de « race » (voir Devriendt, Monte & Sandré (éds) 2018), et certaines contradictions de l'antiracisme, déjà exposées dans les années 1980 (voir Bonnafous & Taguieff (éds) 1989). Plus largement, et malgré le caractère limité de sa portée, cette polémique autour de la Marche de 2015 pose la question de sa raison d'être et de ses fonctions dans la perspective de transformation sociale revendiquée par les différents groupes en présence, la lutte contre l'oppression raciste leur étant *a priori* un mot d'ordre commun.

Bibliographie

- Amossy, R. (2014). *Apologie de la polémique*. Paris : PUF.
- Angenot, M. (1982). *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*. Paris : Payot.
- Balibar, É. (2005). « La construction du racisme ». *Actuel Marx* 38, 11–28.

- Bessone, M. (2013). *Sans distinction de race ? Une analyse critique du concept de race et de ses effets pratiques*. Paris : Vrin.
- Bonnafous, S. & Taguieff, P.-A. (éds) (1989). *Mots. Les langages du politique* 18, *Racisme et antiracisme. Frontières et recouvrements*.
- Devriendt, É., Monte, M. & Sandré, M. (2018). « Analyse du discours et catégories “raciales” : problèmes, enjeux, perspectives ». *Mots. Les langages du politique* 116, *Dire ou ne pas dire la « race » en France aujourd’hui*, 9–37.
- Devriendt, É., Monte, M. & Sandré, M. (éds) (2018). *Mots. Les langages du politique* 116, *Dire ou ne pas dire la « race » en France aujourd’hui*.
- Fassin, D. (2010). « Ni race ni racisme. Ce que racialiser veut dire », in D. Fassin (ed.), *Les Nouvelles Frontières de la société française*. Paris : La Découverte, 147–172.
- Pereira, I. (2010). *Les grammaires de la contestation. Un guide de la gauche radicale*, Paris, La Découverte.
- Picot, P. (2016). « Quelques usages militants du concept de racisme institutionnel : le discours antiraciste postcolonial (France, 2005–2015) ». *Migrations Société* 163, 47–60.
- Plantin, Ch. (1996). « Le trilogue argumentatif. Présentation de modèle, analyse de cas ». *Langue française* 112, *L’argumentation en dialogue*, 9–30.
- Riegel, M. (1990). « La définition, acte du langage ordinaire. De la forme aux interprétations », in Centre d’études du lexique (éd.), *La définition*. Paris : Larousse, 97–109.
- Taguieff, P.-A. (1987). *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*. Paris : La Découverte.

Annexe : Corpus d’étude (17 670 mots)

Texte 1 : « Minguettes blues », 13/09/2015 (584 mots)

Texte 2 : « Un peu d’agitation contre les racistes », 10/10/2015 (442 mots)

Texte 3 : « Lettre ouverte à ceux qui pensent que participer à la Marche-pour-la-dignité-contre-le-racisme-avec-le-soutien-d’Angela-Davis n’est pas un problème », A la croisée des chemins, 17/10/2015 (817 mots)

Texte 4 : « Nique la race ! Ou comment éclatent les frontières entre l’extrême-droite et l’extrême-gauche au pouvoir », Anarchistes contre le racisme, 18/10/2015 (1957 mots)

Texte 5 : « A propos de la marche contre le racisme... », Y[ves] C[oleman] (Ni patrie ni frontières), 20/10/2015 (2576 mots)

Texte 6 : « Les opprimés n'ont ni patrie ni race », 29/10/2015 (1159 mots)

Texte 7 : « Paris, il est temps de rompre les rangs », 03/11/2015 (868 mots)

Texte 8 : « Marche au pas ! », collectif Identité j't'emmerde, 05/11/2015 (1109 mots)

Texte 9 : « Affiches : les races n'existent pas, seulement les racistes ! », 13/11/2015 (421 mots)

Texte 10 : « Quelques considérations sur la récente mode racialiste (et la marche de la dignité et contre le racisme) », Cassandre, 25/03/2011 (7737 mots)